

RCS : AMIENS Code greffe : 8002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

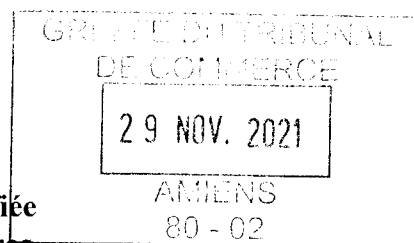
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00239 Numéro SIREN : 819 021 783 Nom ou dénomination : 4 S FINANCES
--

Ce dépôt a été enregistré le 29/11/2021 sous le numéro de dépôt B2021/008837

« 4 S FINANCES »

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1.840.000 Euros



Siège social :
8 Route de Drucat
80100 - ABBEVILLE

R.C.S. AMIENS 819 021 783

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 17 NOVEMBRE 2021**

Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2019

Affectation proposée :

Le Président propose à l'Assemblée Générale d'affecter l'intégralité du bénéfice net comptable de l'exercice clos le 30 septembre 2018, soit la somme de **DEUX CENT QUATRE VINGT UN MILLE SEPT CENT TRENTÉ NEUF EUROS ET VINGT CENTIMES (281.739,20 €)** de la façon suivante :

Bénéfice de l'exercice	281.739,20 €	
A la dotation de la « Réserve légale » (5%)		14.087,00 €
Au poste « Autres Réserves »		267.652,20 €
Solde	281.739,20 €	281.739,20 €

Affectation votée lors de l'Assemblée Générale du 17 novembre 2021 :

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, décide d'affecter l'intégralité du bénéfice net comptable de l'exercice clos le 30 septembre 2019, soit la somme de **DEUX CENT QUATRE VINGT UN MILLE SEPT CENT TRENTÉ NEUF EUROS ET VINGT CENTIMES (281.739,20 €)** de la façon suivante :

SD

Bénéfice de l'exercice	281.739,20 €	
A la dotation de la « Réserve légale » (5%)		14.087,00 €
Au poste « Autres Réserves »		267.652,20 €
Solde	281.739,20 €	281.739,20 €

Compte tenu de cette affectation :

- La Réserve légale est dotée à hauteur de **52.214 €uros**,
- Le poste « Autres réserves » se porte à la somme de **992.103,07 €uros**.

Conformément à l'article 243 Bis du CGI, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue depuis la constitution de la société.

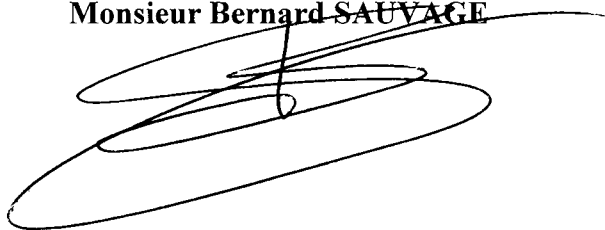
Le montant des capitaux propres de la Société s'élève au 30 septembre 2019 à la somme de **2.884.317,07 €uros**.

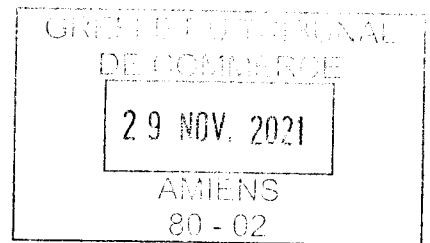
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme

Le Président

Monsieur Bernard SAUVAGE





SAS
4 S FINANCES

Avenue de la Baie de Somme
80210 FEUQUIERES-EN-VIMEU

Exercice du 01 octobre 2018 au 30 septembre 2019
Comptes arrêtés au 30 septembre 2019

COMPTES ANNUELS

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME



SARL SARECOM
1 RUE Rose Bertin
BP 50317
80103 ABBEVILLE CEDEX

29 NOV. 2021

Bilan actif

AMIENS

80 - 02

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/09/2019	Net 30/09/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	64 854	19 686	45 167	58 509
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 852 986	15 000	1 837 986	1 851 986
Créances rattachées aux participations	175 657	16 374	159 283	535
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 093 497	51 060	2 042 436	1 911 030
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	18 000		18 000	169 200
Autres créances	27 414		27 414	8 207
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	530 267	6 243	524 024	570 897
Disponibilités	439 028		439 028	84 129
Charges constatées d'avance (3)	54		54	53
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 014 762	6 243	1 008 520	832 486
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 108 259	57 303	3 050 956	2 743 516
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				1 230

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Bilan passif

	30/09/2019	30/09/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 840 000	1 840 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	38 127	19 879
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	724 451	377 724
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	281 739	364 975
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 884 317	2 602 578
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	12 967	17 942
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 140	10 673
Dettes fiscales et sociales	108 481	109 937
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 050	2 386
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	166 639	140 938
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 050 956	2 743 516
(1) Dont à plus d'un an (a)	7 965	12 972
(1) Dont à moins d'un an (a)	158 674	127 966
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

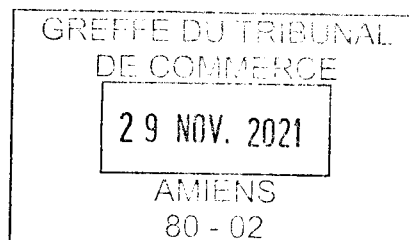
	France	Exportations	30/09/2019	30/09/2018
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	438 000		438 000	438 000
Chiffre d'affaires net	438 000		438 000	438 000
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			10 019	15 382
Autres produits			19	12
Total produits d'exploitation (I)			448 038	453 395
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			78 243	34 773
Impôts, taxes et versements assimilés			10 841	4 180
Salaires et traitements			212 024	236 072
Charges sociales			107 829	115 258
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements			13 341	5 840
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
– Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			127	
Total charges d'exploitation (II)			452 064	396 123
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			25 632	57 272
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			329 922	329 807
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			2 332	1 261
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			5 070	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			337 324	331 068
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			32 621	10 066
Intérêts et charges assimilées (4)			76	47
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			32 697	10 113
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			304 627	320 955
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			330 259	378 227

Compte de résultat (suite)

	30/09/2019	30/09/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	31 745	4
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	31 745	4
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-31 745	-4
Participation des salariés aux résultats (IX)	16 775	
Impôts sur les bénéfices (X)		13 248
Total des produits (I+II+III+IV+V+VI)	785 362	783 462
Total des charges (III+IV+V+VI+VII+VIII+IX)	503 623	419 487
BENEFICE OU PERTE	281 739	364 975
(a) Y compris :		
– Redevances de crédit-bail mobilier		
– Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



KPMG SA
71 avenue Antoine de Saint Exupéry
BP 851
76235 Bois Guillaume



4 S FINANCES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

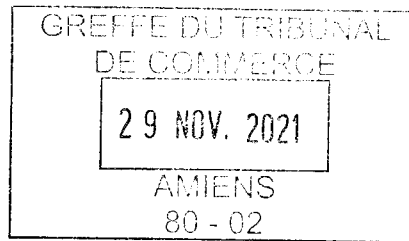
Exercice clos le 30 septembre 2019
4 S FINANCES
8 Route de Drucat 80100 ABBEVILLE

KPMG SA
société française membre du réseau
KPMG constitué de cabinets
indépendants adhérents de KPMG
International Limited, une société de
droit anglais ("private company limited
by guarantee").

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE



KPMG SA
71 avenue Antoine de Saint Exupéry
BP 851
76235 Bois Guillaume



4 S FINANCES

8 Route de Drucat 80100 ABBEVILLE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2019

À l'assemblée générale de la société 4 S FINANCES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la collectivité des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 4 S FINANCES relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 4 décembre 2019 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG SA
société française membre du réseau
KPMG constitué de cabinets
indépendants adhérents de KPMG
International Limited, une société de droit
anglais ("private company limited by
guarantee").

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels arrêtés le 4 décembre 2019, adressés aux associés.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt du rapport de gestion relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

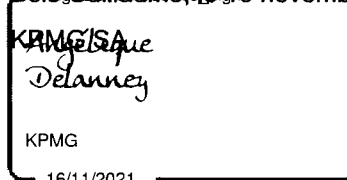
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bois Guillaume, le 16 novembre 2021



KPMG ISA
Angélique
Delanney
KPMG
16/11/2021

Angélique Delanney Colombe
Associée

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 4 S FINANCES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2019, dont le total est de 3 050 956 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 281 739 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/12/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 423 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel – CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport	62 777			62 777
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 077			2 077
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	64 854			64 854
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	1 852 521	176 122		2 028 643
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	1 852 521	176 122		2 028 643
ACTIF IMMOBILISE	1 917 375	176 122		2 093 497

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			176 122	176 122
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			176 122	176 122
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital – (2) Capitaux propres autres que le capital – (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus – (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés – (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé – (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLÉ SUR CHAQUE TITRE										
– Filiales (détenues à + 50 %)										
SAS SAUVAGE VIANDES	210	1 873	65,96	1 837	1 837	1		13 969	645	330
EURL AU COMPTOIR DES VIAN	15	-26	100,00	15		50		117	-5	
– Participations (détenues entre 10 et 50%)										
4 S IMMO	7		14,29	1	1	125				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
– Autres filiales françaises										
– Autres filiales étrangères										
– Autres participations françaises										
– Autres participations étrangères										

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport	5 054	12 555		17 610
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 291	786		2 077
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	6 345	13 341		19 686
ACTIF IMMOBILISE	6 345	13 341		19 686

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 221 125 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	175 657		175 657
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	18 000	18 000	
Autres	27 414	27 414	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	54	54	
Total	221 125	45 468	175 657
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
INT.S COURUS S/CRÉANCES RATTACHÉES	122
CLIENTS – FACTURES À ÉTABLIR	18 000
INTÉRÊTS COURUS S/VALEURS MOBILIÈRE	256
Total	18 378

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 840 000,00 euros décomposé en 1 840 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 166 639 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	12 967	5 003	7 965	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 140	44 140		
Dettes fiscales et sociales	108 481	108 481		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 050	1 050		
Produits constatés d'avance				
Total	166 639	158 674	7 965	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	4 973			
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS – FACT. NON PARVENUES	43 371
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABLT.CRÉDIT	5
DETTES CONGÉS À PAYER	1 329
INTERESSEMENT A PAYER	16 775
CHARGES SOCIALES S/CP	418
ETAT – AUTRES CHARGES À PAYER	8 961
DIVERS – CHARGES À PAYER	1 050
Total	71 908

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	54		
Total	54		

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.



Annexe

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a vertical stroke, positioned below the text 'POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME'.

Règles et méthodes comptables

GRATÉ DU TRIBUNAL
DE COMMERCE

29 NOV. 2021

AMIENS
80 - 02

Désignation de la société : SAS 4 S FINANCES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2019, dont le total est de 3 050 956 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 281 739 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/12/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 423 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel – CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport	62 777			62 777
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 077			2 077
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	64 854			64 854
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	1 852 521	176 122		2 028 643
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	1 852 521	176 122		2 028 643
ACTIF IMMOBILISE	1 917 375	176 122		2 093 497

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			176 122	176 122
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			176 122	176 122
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport	5 054	12 555		17 610
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 291	786		2 077
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	6 345	13 341		19 686
ACTIF IMMOBILISE	6 345	13 341		19 686

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 221 125 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	175 657		175 657
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	18 000	18 000	
Autres	27 414	27 414	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	54	54	
Total	221 125	45 468	175 657
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
INT.S COURUS S/CRÉANCES RATTACHÉES	122
CLIENTS – FACTURES À ÉTABLIR	18 000
INTÉRÊTS COURUS S/VALEURS MOBILIÈRE	256
Total	18 378

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 840 000,00 euros décomposé en 1 840 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 166 639 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
— à 1 an au maximum à l'origine				
— à plus de 1 an à l'origine	12 967	5 003	7 965	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 140	44 140		
Dettes fiscales et sociales	108 481	108 481		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 050	1 050		
Produits constatés d'avance				
Total	166 639	158 674	7 965	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	4 973			
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS – FACT. NON PARVENUES	43 371
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABL.T.CRÉDIT	5
DETTES CONGÉS À PAYER	1 329
INTERESSEMENT A A PAYER	16 775
CHARGES SOCIALES S/CP	418
ETAT – AUTRES CHARGES À PAYER	8 961
DIVERS – CHARGES À PAYER	1 050
Total	71 908

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	54		
Total	54		

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.